



## Visa expire en cote d ivoire

Par **christ91**, le **30/12/2013** à **17:32**

bonjour

j 'ai un ami qui est parti pour un mois en cote d ivoire.  
sur le chemin de l aeroport pour son retour il a eu un accident. donc hopital et convalescence.  
du coup son visa a expire d une semaine.  
les autorites ne veulent pas le laisser repartir. il faudrait sout disant une lettre de change de  
2000 euros.  
comment faire dans la legalite.

merci d avance pour vos reponses

Par **aguesseau**, le **30/12/2013** à **21:51**

bjr,

comme nous sommes un site de droit français,si ce sont les autorités ivoirienne qui demandent cette somme, il s'agit d'un problème juridique ivoirien pour lequel nous ne pouvons répondre.

mais il est possible que ce soit pour le paiement des frais d'hospitalisation car beaucoup de pays veulent être payés avant que vous quittiez le pays.

cdt